



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement secondaire

Question écrite n° 104030

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur l'importance des lycées français dans le monde. Il lui demande de lui indiquer le nombre d'enfants scolarisés dans ces établissements ainsi que les mesures que le Gouvernement compte prendre pour le développement de ces lycées.

Texte de la réponse

Le réseau des établissements scolaires français de l'étranger homologués par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, compte près de 440 écoles, collèges et lycées français dans plus de 130 pays. Sur ces 440 établissements, 74 sont en gestion directe de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et 178 ont passé une convention avec elle. Le réseau des 252 établissements dépendant de l'AEFE a accueilli, pour l'année scolaire 2005/2006 159 186 élèves, dont 71 798 Français (45,1 %), 66 328 nationaux (41,7 %) et 21 060 étrangers tiers (13,2 %). Les données concernant l'année scolaire qui vient de débiter sont en cours de consolidation et ne seront connues avec certitude qu'à compter du mois de décembre prochain. Le ministre des affaires étrangères a eu l'occasion de réaffirmer sa volonté de multiplier les efforts consentis et de renforcer les moyens de l'agence, dans la mesure d'un budget sous contrainte, de manière à développer le dispositif d'enseignement français à l'étranger. L'agence s'est vu confier en 2005 des compétences immobilières élargies qui lui permettent de procéder à des acquisitions immobilières ou à des opérations de construction. Dans ce cadre, elle a reçu en dotation un certain nombre de bâtiments affectés à des établissements d'enseignement qui appartenaient au ministère des affaires étrangères. Un plan de construction et de rénovation des bâtiments a été lancé dont l'objectif est d'accroître la capacité d'accueil des établissements. Le ministre a par ailleurs évoqué la mise en place de partenariats public-privé, actuellement à l'étude à l'agence pour un certain nombre de projets d'extension, de rénovation ou de construction.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104030

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9707

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11837